



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 octobre 2025

Roissy Pays de France : soutient les commerces de proximité

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France renouvelle son opération de soutien aux commerçants et artisans locaux avec une carte cadeau subventionnée à hauteur de 20 % à dépenser exclusivement dans les commerces du territoire. Une opération en partenariat avec la Fédération nationale des centres villes.

Une nouvelle édition de l'opération carte cadeau !

Roissy Pays de France poursuit son action de soutien aux commerces de proximité ! En partenariat avec la Fédération Nationale des centres-villes, l'agglomération a mis en place une carte cadeau locale à dépenser uniquement dans les commerces du territoire. Ces cartes cadeaux sont valables en boutique auprès des commerces du territoire inscrits sur le site, en une ou plusieurs fois. Plus de 112 commerces se sont déjà inscrits gratuitement au réseau pour pouvoir en profiter.

Une remise de 20 % pour les habitants

Pour soutenir ses commerçants et le pouvoir d'achat, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France finance à partir du 9 octobre 2025 et jusqu'au 30 juin 2025, une remise de 20 % sur chaque carte cadeau achetée pour un enveloppe globale de 29 000 euros.

Les habitants des 42 communes de Roissy Pays de France peuvent ainsi se faire plaisir tout en soutenant les commerçants et artisans de leur ville. Parmi les commerces dans lesquels il est possible de dépenser ces cartes cadeaux, on retrouve à la fois des boutiques de vêtements, restaurants, commerces de bouche, salons de coiffure, fleuristes...

Grâce au budget alloué par Roissy Pays de France, l'opération permettra de générer plus de 145 000 euros de chiffre d'affaires pour les petits commerces du territoire.

- Retrouvez toutes les informations pratiques sur ROISSYPAYSDEFRANCE.FR

Contact presse :

Tiffany MASSOL

Chargée de communication institutionnelle et relations presse – Roissy Pays de France
01 34 29 45 70
tmassol@roissypaysdefrance.fr

Retrouvez l'actualité de l'agglo sur roissypaysdefrance.fr



À propos de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France, créée le 1^{er} janvier 2016, regroupe 42 communes sur les départements du Val-d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), et compte environ 362 933 habitants. 1^{re} agglomération de France par sa population, Roissy Pays de France s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris. Le territoire de la communauté d'agglomération se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris- Charles-de-Gaulle et Paris- Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est. Pascal DOLL, président de Roissy Pays de France, est à la tête d'un exécutif réunissant. 15 vice-présidents et 8 conseillers délégués.

Au total, le conseil communautaire compte 104 élus. Roissy Pays de France exerce 22 compétences. Territoire de projets, la communauté d'agglomération porte une action ambitieuse en matière de développement économique, de transports, d'aménagement foncier, d'habitat et de politique de la ville, et de développement durable. Le développement culturel et sportif, la préservation du patrimoine, l'eau et l'assainissement et la gestion des déchets font également partie des priorités de Roissy Pays de France.